DE



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2020 n° 2020/03

L'an deux mille vingt, le 03 juillet, à 19 heures, le Conseil municipal s'est réuni salle Davoine sous la présidence de Monsieur Patrick LAPORTE, doyen d'âge des élus.

Présents: Mesdames SIERPAKOWSKI, RIGAUD, BELLONCLE, BERNAT, Messieurs DELBEGUE J.P., SOULIER, PAUTY, LAPORTE, DELBEGUE B, SVOBODA, MAUS.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc SOULIER

Monsieur LAPORTE fait l'appel des présents et déclare le conseil municipal installé. Il félicite ensuite les élus de leur engagement dans la vie communale et souligne, en leur souhaitant bon courage, que leur mandat dure 6 ans. Il donne ensuite lecture de la charte des élus.

#### 1 - Election du maire

Candidat Jean-Pierre DELBEGUE

Votants 11 Exprimés 11 Pour 11

A l'unanimité, Monsieur Jean-Pierre Delbègue est déclaré élu maire et assure la présidence de séance.

#### 2 - Détermination du nombre d'adjoints.

Après un rappel règlementaire le maire propose de fixer à trois le nombre d'adjoints.

Votants 11 Exprimés 11 Pour 11

## 3 - ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

1er Adjoint : candidat Monsieur Jean-Marc SOULIER

Votant 11 Exprimé 11 Pour 11

A l'unanimité, Monsieur Jean-Marc SOULIER est élu 1er adjoint

2ème Adjoint : candidats Madame Brigitte BERNAT, Monsieur Jean-Claude PAUTY

Votant 11 Exprimé 11 Pour Jean-Claude PAUTY 10 voix Pour Brigitte BERNAT 1 voix

# A l'unanimité, Monsieur Jean-Claude PAUTY est élu 2ème adjoint

3ème Adjoint : candidats Madame Brigitte BERNAT, Monsieur Patrick LAPORTE

Votant 11 Exprimé 11 Pour Patrick LAPORTE 10 voix Pour Brigitte BERNAT 1 voix

A l'unanimité, Monsieur Patrick LAPORTE est élu 3ème adjoint

#### 4 - INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Jean-Pierre delbègue propose au conseil municipal de réduire le taux de l'indemnité réglementaire attribué au maire afin de tenir compte de la charge de travail du 1er adjoint.

## La proposition est adoptée à l'unanimité

La répartition indemnitaire proposé au vote est exprimée en pourcentage de l'indice terminal brut de la fonction publique) est le suivant :

Maire 20%
1er adjoint 14,20%
2ème adjoint 10,50%
3ème adjoint 10,50%

Cette répartition et le principe du versement mensuel est adopté à l'unanimité.

## 5 - DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

En vue de faciliter la gestion courante des affaires commerciales le maire demande au conseil municipal de lui déléguer certaines attributions

- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans;
- Passer les contrats d'assurance ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600€
- Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats,
   Notaires, avoués, huissiers de justice et experts;

- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle et de se porter partie civile au nom de la commune ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux ;
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000€.

# Délégation accordée à l'unanimité

#### 6 - DELEGATION DE REPRESENTANTS:

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de déléguer les représentants :

- FDDE 19: Titulaire: P. LAPORTE et P. MAUS

Suppléant : J.M SOULIER et F. SVOBODAT

- SDIS: Titulaire: P. LAPORTE et B. BERNAT

Suppléant : C. BELLONCLE et C. SIERPAKOWSKI

DEFENSE : Jean-Pierre Delbègue

# <u>6 – LES COMMISSIONS MUNICIÄLES E LEURS VICES PRESIDFENTS SONT COMPOSEES CONFORMEMENT AU TABLEAU JOINT :</u>

	TITULAIRES	ADJOINTS
BUDGET	PATRICK	JEAN-CLAUDE, JEAN-MARC, FRANCOIS
TRAVAUX	JEAN-MARC	BRIGITTE, BERNARD, PATRICK
VIE COMMUNALE	JEAN-CLAUDE	CASSANDRA, JULIE, CLAIRE, FRANCOIS
COMMUNE ET BIEN SOCIAL	CASSANDRA	CLAIRE, BRIGITTE, JULIE, JEAN-MARC, FRANCOIS
ECOLE	CASSANDRA	PATRICK
ACIVITES ECONOMIQUE	PHILIPPE	JULIE, CLAIRE, BRIGITTE

## 7 – QUESTIONS DIVERSES:

Un conseil municipal le vendredi 10 juillet 2020 à 10h30 à la mairie, sera consacré à la désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

La séance est close à 21h30.

✓ Jean-Pierre Delbègue, remercie les conseillers de leur confiance, il rappelle les principaux engagement pris pendant la campagne et souhaite que l'équipe complète se mette dès à présent au travail dans l'intérêt de tous les habitants.